

**PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE
SCRUTINS DES 8 ET 9 FÉVRIER 2023
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS
AUX CONSEILS DES UFR ALL, SHS ET STS**

LE PRÉSIDENT,

- Vu l'arrêté du président n°2022-33-DAGAP du 7 décembre 2022 relatif à l'organisation des élections par voie électronique pour le renouvellement des représentants des personnels aux conseils des UFR ALL, SHS et STS,
- Vu le procès-verbal de la réunion du comité électoral consultatif en date du 19 janvier 2023,

ARRÊTE,

Article 1

Conformément aux dispositions prévues à l'article 15-5 de l'arrêté n°2022-33-DAGAP du 7 décembre 2022, il est constitué un bureau de vote électronique pour chaque scrutin concerné. Il est également constitué un bureau de vote électronique centralisateur ayant la responsabilité de l'ensemble des scrutins des UFR ALL, SHS et STS

Article 2

Les bureaux de vote électronique sont composés comme suit :

UFR ALL

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Déléguée de la liste candidate « ENSEMBLE » : Anika FALKERT

Collège B

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Délégué de la liste candidate « Engagé.es pour l'avenir au service de tous les personnels et toutes les formations » : Laurent LOMBARD
- Délégué de la liste candidate « LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA) » : Xavier CALMETTES
- Déléguée de la liste candidate "COLLEGIALITE ET TRANSPARENCE EFFECTIVES A L' UFR ALL" : Marianne BEAUVICHE

Collège BIATSS

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Déléguée de la liste candidate « BIATSS ALL » : Marjorie SAPPE

UFR SHS

Collège A

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Délégué de la liste candidate « Ensemble pour les SHS »: Guido CASTELNUOVO

Collège B

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Délégué de la liste candidate « Ensemble pour les SHS » : Mounir REDJIMI

Collège BIATSS

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : Maria-Mercedes BOUDON
- Déléguée de la liste candidate « BIATSS SHS »: Marion DARBOUSSET

UFR STS

Collège A

- Présidente : Nabila BELLAMINE
- Secrétaire : Jenny SERON
- Déléguée de la liste candidate « MaChimPhyBio » : Corinne FREDOUILLE

Collège B

- Présidente : Nabila BELLAMINE
- Secrétaire : Jenny SERON
- Déléguée de la liste candidate « TRANSPARENCE »: Séverine SUCHAIL
- Délégué de la liste candidate « COLLECTIF POUR L'UFR » : Stéphane HUET

Collège BIATSS

- Présidente : Nabila BELLAMINE
- Secrétaire : Jenny SERON
- Déléguée de la liste candidate « BIATSS UFR STS » : Victoria CORBALAN VIDAU

Article 3

Le bureau de vote électronique centralisateur est composé comme suit :

- Présidente : Florence GOEHRS
- Secrétaire : BELLAMINE Nabila
- Délégués des listes candidates pour les scrutins des personnels : Anika FALKERT, Laurent LOMBARD, Xavier CALMETTES, Marianne BEAUVICHE, Marjorie SAPPE, Guido CASTELNUOVO, Mounir REDJIMI, Marion DARBOUSSET, Corinne FREDOUILLE, Séverine SUCHAIL, Stéphane HUET, Victoria CORBALAN VIDAU.

Article 4

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence et dans les halls des UFR ALL, SHS et STS.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 3

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 19 janvier 2023

Le Président d'Avignon Université,


Philippe ELLERKAMP



Transmis au Recteur de région académique, Chancelier des universités, et publié le

20 JAN. 2023